



LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie	J.-B. GIRARDIN
Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00	<i>Directeur-Gérant</i>
Union Postale	Rue du Barachois
Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00	

PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes.....	3 fr. 00
Chaque ligne au-dessus.....	0 fr. 4

LA QUESTION CERTONCINY.

Y a-t-il une question Certonciny? On l'aurait cru aux formidables cris de «A bas Certonciny» qui rétentirent dans la grande salle du *Café Joinville* quand M^e Delmont ouvrant une parenthèse au cours de sa conférence, parla de l'intrusion au Conseil d'Administration du Chef du Service de l'Intérieur. A la vérité, il s'est produit là un de ces phénomènes si fréquents dans les discussions publiques; le nom d'un homme impopulaire lié à une question impopulaire, et s'y mêlant si complètement que ceux qui n'ont souci d'analyser, n'ont pas distingué la personnalité de l'idée personnifiée. le signe de la chose signifiée.

Mais en l'espèce, comme on dit au Palais, et c'est celle-ci qu'il importe de retenir; d'autant plus que c'est plus qu'un abus, c'est un scandale, un scandale parmi les nombreux scandales dont l'Administration coloniale nous donne le spectacle au détriment des populations coloniales elles-mêmes.

Voici le fait brutal: Après avoir, d'un trait de plume supprimé le Conseil Général de cette colonie, qui n'était déjà pas pourvue de représentation parlementaire, on a en haut lieu eu la lumineuse pensée, bientôt appliquée, d'introduire au Conseil d'Administration un nouveau membre choisi dans le personnel des fonctionnaires, de façon à mettre en minorité les représentants véritables de la population. La conséquence de ce coup de main gouvernemental saute aux yeux; les contribuables sont définitivement mis en tutelle par ceux qu'ils paient pour les servir; et chaque fois que les intérêts de la majorité gouvernée seront en opposition avec les intérêts ou les vues de la minorité gouvernante, ceux là seront impitoyablement et comme d'instinct sacrifiés à ceux ci.

De quelle idée générale procède ce nouvel acte, disons le mot — de malveillance et d'hostilité à notre égard — cette nouvelle violation de nos droits, cette atteinte grave portée à notre dignité de citoyens laborieux et libres qui devraient surtout dans une démocratie sinon voir augmenter graduellement leur capacité civique et politique, du moins ne subir aucune diminution de leur liberté.

Ici encore, on a, confondu le principe avec l'homme qui s'en est fait un instrument de cour, dans les hautes sphères officielles: on a même oublié le principe pour ne s'en prendre qu'à M le gouverneur Jullien — qui quoi que sur le retour, n'en demeure pas moins désireux d'arriver, et de gagner ses grades dans l'Administration en profitant, comme on dit, des situations.

Est-ce bien d'ailleurs d'un principe qu'il faut parler? Non, il s'agit tout simplement d'un de ces préjugés absurdes entre tous, qu'ont mis en circulation ceux qu'on est convenu d'appeler «les coloniaux» c'est-à-dire les ignorants doublés d'écumeurs, qui en France ont fait d'une politique hostile et vexatoire à l'égard des populations coloniales, le lieu géométrique de toutes leurs ambitions et de tous leurs appétits. Pour ces gens, qui ont fait leur tour du monde dans leurs jardins ou leurs fumoirs, les populations coloniales quelles que soient d'ailleurs leurs différences d'origines de civilisations ou de races sont toutes inférieures et également inférieures aux populations métropolitaines.

Nous constituons ici une colonie dans le sens propre du mot, c'est-à-dire un détachement de la Métropole. Nous sommes presque tous des Bretons, des Normands ou des Basques. Pourquoi sommes nous moins bien traités que nos pères ou nos frères? Pourquoi Saint-Pierre qu'on qualifie souvent de faubourg de St-Malo ou de Saint-Servan, est il considéré comme quantité plus négligeable que les autres faubourgs de St-Malo ou de St-Servan? Tarte à la crème! Nous sommes une population coloniale.

Les Anglais fondent chaque jour des colonies. L'Angleterre vit en réalité de ses colonies mais pour mêler un peu d'idéal à sa politique si profondément pratique, elle a pour objectif perpétuel de donner à ses colonies l'assurance qu'elles sont réellement un prolongement d'elle même, qu'elles sont autant de membres du grand corps national; et pour mieux leur donner conscience de leur rôle, elle s'appliquent à gérer le moins possible leurs mouvements *Self Government* tel est le grand mot magique qui retentit d'un bout à l'autre de l'empire britannique et maintient l'unité de vie et de pensée dans cette immensité aux régions si variées; grand mot magique, à coup sûr mais qui cache sous la liberté accordée aux Anglais de se gouverner eux mêmes une exploitation systématique et éhontée des populations indigènes.

La France elle en fille généreuse de la Rome antique, n'a pas voulu seulement coloniser, aggrémener ses enfants sur des territoires lointains, elle a voulu aussi — et c'était encore l'une de ses plus grandes gloires il y a à peine un demi siècle — elle a voulu adopter les populations indigènes, les absorber dans la famille nationale, leur donner en un mot droit de cité. Mais cédant trop à ses instincts propres elle ne sut pas tout d'abord graduer ce droit de cité et le répartir, suivant les besoins et les degrés de développement des différentes populations coloniales.

Ayant eu quelque peu à pâtir de son manque de modération et de prévoyance dans la générosité, la France se jette aujourd'hui, car elle est aussi nerveuse que généreuse, dans l'excès contraire. Voilà que faisant violence à ses plus nobles instincts, elle veut imiter l'Angleterre. Les ignorants et écumeurs dont nous parlons plus haut la persuadent que toute colonie doit être purement et simplement un comptoir de la Métropole. C'est du moins ainsi qu'ils caricaturent la méthode de colonisation de la Grande Bretagne. Aussi bien en aménent-ils la France à méconnaître les droits de ses enfants les plus directs et les plus proches établis dans les colonies. *Le Self Government* n'existe pas pour nous. On veut bien nous mettre toutes les charges sur les épaules, on veut bien vivre de nous mais on ne veut même pas nous laisser la liberté de nous diriger dans le laisser-aller et dans la peine.

Et c'est la France Républicaine, la France des droits de l'homme et du citoyen qui en est arrivée à une telle politique coloniale. Quelle éclipse! Mais assurément ce n'est qu'une éclipse. La France mentirait à elle-même, si elle persistait dans une telle conduite. Elle se ressaisira. Nous protestons en tous cas contre les agissements des intrigants, et des audacieux qui l'égarent. Il sont, au demeurant, si puissants qu'il n'est pas d'administrateurs ni de Gouverneurs qui ne sacrifient à ces Dieux nouveaux. M. Jullien leur a servi l'encens sous la forme d'un décret nous infligeant la présence d'un fonctionnaire de plus au Conseil d'Administration. M. Jullien n'est qu'un courtisan; c'est dire qu'il est négligeable. On comprendra que M. Certonciny l'est plus encore. Nous dénonçons seulement le système et ceux qui en ont fait le dogme du jour.

LES GUÊPES.

L'illustre Gouverneur Jullien ancien avocat, ancien député, ancien leader du parti radical socialiste, à l'organe si redoutable et si redouté, devenant un danger pour le Gouvernement, a été, comme chacun sait, exilé sur le rocher de St-Pierre. Pour charmer ses loisirs, il s'est occupé d'une question aussi compliquée que délicate, celle du French shore. Si l'on en croit les journaux, elle viendrait d'être résolue: les rapports lumineux fournis par l'illustre Jullien seraient

pour quelque chose dans cette solution qui satisfait tout le monde, y compris le Gouverneur que toutes les colonies nous envient, mais nous laissent. Toutes nos félicitations!

Marius, Chef d'Administration (laquelle?) grand maître de l'Université Saint-Pierraise, décoré des palmes académiques, queles mauvaises langues, malgré ses titres s'obstinent à nous représenter comme une intelligence plutôt voilée, s'est décidé à frapper un grand coup; les Saint-Pierrais, aveuglés, éblouis par le jet de lumière puissant que Marius va leur lancer à la figure, diront en se prosternant: **Marius, Marius t'es un grand homme.** Il s'agit d'un traité sur « l'Installation à peu de frais chez soi, d'appareils hydrothérapiques et de l'art du menuisier en chambres».

Marius voudrait l'écrire en latin, la langue des savants, mais le vulgaire ne comprendrait pas et Marius est un socio; le français ne le satisfait pas non plus; il est paraît-il en délicatesse avec lui. Marius a alors jeté son dévolu sur le marseillais, langue sonore imagee et si expressive! Mistral, tiens-toi bien.

Diner intime tout dernièrement au palais gubernatorial. Sa Majesté Jullien, toujours imposante, la figure épanouie, les bras bénisseurs et protecteurs, accueille ses invités. Marius entre, plastron éblouissant, un discret ruban violet orne la boutonnière; parfaitement, Marius est décoré! Eugène paraît plastron éblouissant, un discret ruban violet orne la boutonnière; parfaitement il est décoré aussi. Derrière lui s'élève la haute silhouette du docteur végétarien; il ferme la marche, domine, protège Eugène, et les ailes de sa lévite flottent, tel un étendard.

Jullien: Bonjour, mes amis, bonjour, prenez donc place sans façon, Mon cher Conseiller, voici votre tabouret, votre tabouret de cour.

Joli! joli! dit le suave docteur. Que d'esprit! que d'esprit! clame Marius du ton admiratif de Mac-Mahon jetant son fameux que d'eau! que d'eau!

Jullien: Après le travail acharné de la journée, l'effort énorme dépensé pour le bien de la colonie et de la République, qu'il est doux de se retrouver dans une atmosphère calme, sympathique, au milieu d'amis dévoués, intelligents, actifs.

Marius suspendu à ses lèvres s'épanouit d'aise, le Docteur et Eugène s'inclinent modestement.

Jullien: Oui j'ai traversé l'Océan, j'ai bravé les courroux de la mer, j'ai quitté la Capitale, parce que le devoir m'apportait à Saint-Pierre et aussi le dirai-je, parce que j'y ai laissé des amitiés.

Sourires émus

Jullien: Je sais que je puis compter sur vous et puisqu'on nous convie à lutter, nous lutterons; à nous quatre nous mènerons le combat à bonne fin.

(**Vive Jullien.**)

Jullien: Et d'abord à cette conférence dirigée contre l'administration, qu'ils présentent comme un succès formidable, où l'on parle de 700 spectateurs applaudissant à tout rompre, étaient-ils seulement 200?

Marius: 100, peut-être.

Eugène et le Docteur: 50 tout au plus.

Jullien: Je le pensais bien. Et 50 protestataires dans un pays où nous compsons tant de sympathies prétendent contrôler l'administration! Ils trouvent mauvais que je passe des marchés irréguliers, disent-ils, que j'achète trop cher de la morue pour la Martinique, que j'arrête comme pour le «Jules Jean-Baptiste» une affaire judiciaire en cours? Comment peuvent-ils connaître les motifs puissants auxquels j'ai obéi, et s'ils les connaissaient les comprendraient-ils? Ma vie tout entière est là pour attester que je n'ai jamais travaillé que pour la République et pour elle, j'ai même consenti à m'expatrier à Saint-Pierre.

(*Vive Jullien*)

Je souffre de voir mes actes si mal interprétés; je souffre de vous voir, vous, mon cher Marius, mon bras droit, mon alter ego, vous, une des lumières de l'administration française attaqué par ces insolents que rien n'arrête, ni le prestige de votre haute situation ni celui que vous donne votre brillante intelligence, ni votre honnêteté proverbiale. Mais je suis là, je vous soutiendrai. Les grands esprits, d'ailleurs, finissent toujours par s'imposer; vous sortirez grandi de cette lutte et comme les députés qui ont traversé la tourmente panamiste, vous arriverez aux plus hautes situations.

Marius qui connaît les horoscopes tirés par Jullien commence à devenir inquiet. Pour se donner du courage il s'écrit d'une voix mal assurée: Gouverneur je suis à vous et jusqu'au bout je combattrai à vos côtés.

Eugène et le Docteur: *Vive Jullien!*

Jullien: Merci, merci mes amis; je n'attendais pas moins de vous. Il faudra agir et vivement; l'ennemi attaque, fonçons sur lui: Je compte sur vous, mon cher Docteur, pour porter haut et ferme le drapeau de la République; ce cher conseiller vous accompagnera et vous soutiendra; vous Marius qui avez du creux, vous irez dans les réunions publiques et vous montrerez comment se défendent les hauts fonctionnaires injustement attaqués.

Le Docteur, Eugène et Marius se regardent d'un air de plus en plus surpris; l'un ne se découvre pas du tout l'esprit batailleur; l'autre pense à ses clients qu'il ne tient pas à perdre; Marius songe à faire retentir son bel organe de méridional autre part que dans les réunions publiques. La voix délicieuse du Docteur se mêle quand même à la voix hésitante d'Eugène et au tremolo ému de Marius pour laisser échapper: un «Gouverneur nous marcherons» mais sans conviction.

Jullien s'effondre.

L'hébdomadaire annonce: M. Louis.

Jullien s'affale et murmure « Mon supplice quand finira-t-il! »

Les fronts s'assombrissent de plus en plus,

Silence funèbre.

LE GACHIS

C'est la conversation courante, on n'entend que cela dans toutes les bouches; nous voguons dans le plus complet, le plus déplorable des gâchis administratifs.

St-Pierre qui, il ya quelques années, était encore une colonie prospère et florissante, citée comme modèle malgré l'exiguité de son territoire, est aujourd'hui plus obérée, eu égard au chiffre de la population, que la plus endettée de nos possessions coloniales.

A qui doit incomber cette situation qui se résume par un état de gêne? Au trop grand nombre de fonctionnaires hors de proportion avec les ressources de la colonie, à des administrateurs improvisés du jour au lendemain peut-être trop préoccupés d'assurer de gros émoluments, ne connaissant pas grand chose en administration, et ne voulant même pas se donner la peine d'apprendre ce qu'ils ignorent.

De là vient que souvent leur caprice et leurs fantaisies du moment sont les seules règles de cette manière d'administrer qui pèse de tout son poids sur les malheureux colons, favorisant les uns au détriment des autres; ce qui constitue le plus exécrable de tous les régimes, le règne du favoritisme avec tous ses excès et tous ses abus.

De l'eau bénite de cour, des phrases creuses et vagues, des boniments à longues tirades souvent inintelligibles voilà la portion congrue de nos gouvernements; quant à des actes accomplis après mûre réflexion dans l'intérêt de tous, n'en parlons pas c'est trop vulgaire et il n'est pas permis d'être vulgaires à des gens d'une essence supérieure.

La direction effective de la colonie est abandonnée à un sous-ordre, dont l'autorité mal définie est de jour en jour plus contestée au point de vue légal dans toute l'acceptation du mot.

Chaque chef d'administration se déclare infaillible et souverain dans son service, et il serait illusoire de réclamer en haut lieu contre les abus et les vexations dont on aurait pu être la victime. Le principe diviser pour régner n'a jamais été mieux mis en pratique; l'unité de direction fait défaut c'est vrai, mais en abandonnant un lambeau d'autorité à tout ce nombreux état-major on en fait des personnages d'autant plus dangereux qu'ils sont plus souples à accomplir toutes les fantaisies pour conserver l'auréole du pouvoir absolu qui leur est si chère.



Après cela, M. Jullien n'est plus qu'un pseudo-gouverneur, peu soucieux, peu scrupuleux de ses théories socialistes renierées dans la pratique, quand il reçoit le mot d'ordre d'un personnage irresponsable qui, à son tour, fait peser son influence occulte par des moyens spéciaux et d'une manière encore trop sensible, sur les rouages disloqués de cette administration aux abois, qui en est réduite aux expédients pour s'orienter avec quelque semblant de pudeur.

Il y a un an à pareille époque, nous étions éprouvés par une première calamité ; la campagne de pêche désastreuse en est une autre ! Que fait-on pour remédier à cet état de misère ? Rien n'est pas le mot : car, pour complaire à des projets extravagants, on s'arrête des mois et des mois à élaborer la pilule de manière à faire admettre cette idée néfaste qu'il faut recourir à un emprunt, à de nouveaux impôts, qui, au lieu de soulager, grèveront encore davantage cette population qui succombe déjà sous le poids de lourdes impositions extraordinaires.

Pour mettre un terme à cet entêtement de vouloir emprunter à toute force, il a fallu organiser à la dernière heure une réunion publique, dont la poussée et les clamours de protestation ont réduit à néant toutes les machinations mises en œuvre pour enlever l'affaire par un coup de maître et surtout de surprise qui aurait été irréparable le lendemain. Le résultat obtenu est très significatif et capital, mais il ne faut pas s'arrêter là de crainte d'un retour offensif destiné à réparer cet échec, auquel on a été trop sensible pour en rester sous le coup d'une déconsidération publique qui en est la conséquence forcée.

Oh ! Quelle Gaffe.

Comme on a eu bien raison de dire et même d'écrire que M. le Gouverneur Jullien se réserve le privilège de ne laisser échapper aucune occasion de commettre quelques gaffes plus ou moins malencontreuses.

Sur journal, la feuille aux ficelles, nous apprend dans un petit entrefilet que, sur la proposition du chef du service de l'Intérieur, le Réverend M. Temple, ministre protestant de nationalité étrangère, vient d'être nommé professeur d'anglais aux écoles communales.

Nous tenons avant tout à déclarer que nous professons la plus haute considération pour le caract

être sympathique et fort respectable du Réverend M. Temple, dont la personnalité est en dehors du débat, nous lui faisons même nos excuses de mêler son nom à notre polémique locale.

Cette déférence établie, cela ne nous empêchera pas de demander à M. le Gouverneur Jullien à quel mobile ou à quelle influence il a obéi pour se permettre de faire une nomination de nature à froisser les sentiments les plus chers de toute une population ?

Comment pour appliquer la loi de laïcisation on prive le pays des frères parce qu'ils sont religieux et à peine éloignés on introduit un ministre protestant anglais dans le professorat de l'école, dont l'entrée est interdite à notre clergé paroissial ! Quelle chinoiserie !

Tient-on à se moquer de notre population au delà des limites permises ! Pense-t-on n'avoir affaire qu'à la population enfantine ?

En vérité, il faut avoir perdu tout sentiment de convenance et même de gros bon sens pour oser commettre une pareille provocation ; pour vouloir de parti pris froisser des braves gens dans ce qu'ils ont de plus cher, leurs convictions.

Quand on est maître de soi, on ne provoque pas ainsi sans raison une population respectable par sa docilité ; on ne l'abuse pas par des boniments dans lesquels on lui dit que l'on est profondément respectueux de ses convictions religieuses et tout disposé à en défendre l'exercice si elles étaient menacées (Journal officiel 8 août 1903).

Avant de prendre une telle décision, M. Jullien n'a certes pas manqué de consulter ses conseillers ordinaires ; il faut avouer alors que ceux qui se prévalent d'avoir de l'influence sur notre gouverneur sont bien maladroits de le laisser faire de telles gaffes, qui sont sans raison comme sans excuses puisqu'elles renversent la logique la plus élémentaire.

SERVICE POSTAL

M. le gouverneur Jullien doit commencer à s'apercevoir que les morutiers,

qualifiés de gens simples d'esprit au Public que qu'ils ne sortent pas de la cage de Jupiter, ont quelquefois des idées qui, sans être lumineuses, sont bonnes et pratiques.

Par exemple, quand le Syndicat des armateurs a prié son Excellence de fixer au Mercredi soir le départ du « Pro Patria » de Sydney, s'appuyant sur cette idée bien peu complexe que le voyageur en cours de route ignore si le départ pour Saint-Pierre aura lieu le mardi ou le mercredi soir.

Déjà, à plusieurs reprises, des voyageurs à destination de la colonie, sont restés quinze jours en souffrance à Sydney, fâte de trouver le « Pro Patria » à poste pour les transporter. Cette fois, c'est M. le Trésorier, sa famille et deux Vicaires qui vont apprécier les délices de seiner nos dollars. Qu'est-ce qui payera ? Toujours la Princesse. Malheureusement dans la circonstance, comme dit Madame Sans Gêne, c'est nous qui sont les Princes et les Princesses quand il s'agit de casquer, ne vous en déplaise !

Des gens mieux renseignés que nous, prétendent qu'il était impossible de surseoir au départ du Pro Patria par ce qu'il devait livrer une grosse quantité de charbon à tous les Services de la Municipalité dans les trois jours, pour éviter les formalités de tentative d'adjudication. Ce serait donc à une spéculation commerciale que l'on aurait sacrifié une fois de plus la régularité du Service Postal qui est tout autant destiné à assurer le transport des passagers que des lettres.

Pour obvier à tous ces inconvenients, ce serait si simple pour M. le Gouverneur de donner satisfaction à tout le monde en prescrivant un horaire fixe des départs de Sydney comme c'était avant.

Par suite du changement de capitaine, le Pro-Patria ne touche plus à Baddeck, d'où depuis deux courriers, nous manquons de cet approvisionnement de victuailles qui est indispensable à cette époque de l'année.

Il n'est cependant pas à supposer que l'on puisse compter pourvoir à la consommation des habitants à l'aide des produits de la ferme modèle, qui on le sait, a été fortement éprouvée par le premier hiver rigoureux que ses élèves ont eu à supporter.

Quand nous traiterons à fond cette question du service postal, nous démontrerons à M. Jullien comment et combien il a été roulé. A toutes ses balivernes, qui ne tiennent pas debout, nous opposerons la vérité dans toute sa nudité, et on verra que ce n'est pas tout de se prétendre malin, c'est de l'être ; surtout quand on traite avec des gens qui modestement s'intitulent roublards et qui en réalité n'ont d'autre mérite que de profiter de faiblesses innées.



A VENDRE

LA GOÉLETTE

Jeune Aristide

COTÉE AU VERITAS 5/6 P. 1.1.

AVEC SON ARMEMENT DE PÊCHE

Pour traiter : S'adresser à M. Raoult Hippolyte à Cancale,
ou à M. Grandais à Saint-Pierre.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Piano et tabouret. — Meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine. — Services porcelaine de table, à café, à thé. — Verrerie. Vaisselle commune. — Poèles de cuisine et d'appartement. — Quantité ustensiles de cuisine et de pâtisserie, etc., etc. — Cages à oiseaux. — Vases à fleurs, Plantes d'intérieur. — Baignoire d'enfant et divers appareils d'hydrotérapie. etc. etc. et quantité d'autres articles de ménage.

Chalands, poulies et garant d'appareils, crics, charrette, brouettes et divers articles de matériel d'habitation, bois de construction et autres. Bicyclette.

Il ne sera pas fait de vente publique.

S'adresser chez M. Th. CLEMENT, rue Ange-Gautier.